

BROCAR[®] 240

LA SOLUTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE CONTRE LES FOLLES AVOINES

Brocar[®] 240 : herbicide anti-graminées des céréales d'hiver bloquant la croissance des graminées sensibles en moins de 48 heures et stoppant ainsi leur concurrence avec la céréale.

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|----------------------|---|
| AMM | 2120049 |
| MATIÈRE ACTIVE | 240 g/L de clodinafop-propargyl (soit 22.22% p/p) + 60 g/l de cloquintocet-mexyl (soit 5.55% p/p) |
| FORMULATION | Concentré Emulsionnable (EC) |
| USAGES ET DOSES | Blé (Blé d'hiver, blé tendre d'hiver, triticales, épeautre), seigle d'hiver : 0,25 L/ha |
| STADE D'APPLICATION | Jusqu'au stade BBCH 39 |
| NOMBRE D'APPLICATION | 1 application max./an |
| DRE | 6 heures |
| ZNT | Aquatique : 5 mètres |
| CLASSEMENT | Danger - H302 H304 H373 H410 EUH066 EUH208 EUH401 |



DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

Une matière active de référence contre les graminées.

- Large spectre graminées, efficacité reconnue (hors cas de résistances).

La formulation la plus concentrée du marché.

- Gain de stockage, réduction de dose.

Excellent rapport efficacité/ investissement.

- Un cout raisonné pour contrôler vos folles avoines.

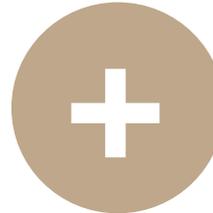
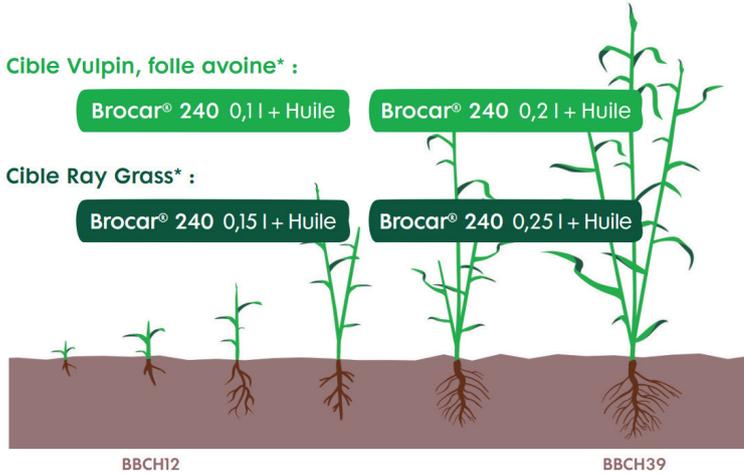
Gestion des graminées avec Nufarm.

- Intégration dans des programmes durables automnes sortie hiver.

USAGES HOMOLOGUÉS

| USAGES HOMOLOGUÉS | CULTURES | DOSES MAX. D'EMPLOI | NOMBRE D'APPLICATIONS | STADE D'APPLICATION | ZONE NON TRAITÉE AQUATIQUE |
|-------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|
| Blé*Désherbage | Blé d'hiver | 0,25 L/ha | 1 application max./an | BBCH 39 max | 5 mètres |
| | Blé tendre d'hiver | 0,25 L/ha | 1 application max./an | BBCH 39 max | 5 mètres |
| | Triticale | 0,25 L/ha | 1 application max./an | BBCH 39 max | 5 mètres |
| | Epeautre | 0,25 L/ha | 1 application max./an | BBCH 39 max | 5 mètres |
| Seigle*Désherbage | Seigle d'hiver | 0,25 L/ha | 1 application max./an | BBCH 39 max | 5 mètres |

POSITIONNEMENT TECHNIQUE



**adjuvant
nécessaire**

UNE EFFICACITÉ SUR LES PRINCIPALES GRAMINÉES

| Adventices | Agrostis jouet du vent | Folle-avoine | Paturin annuel | Paturin commun | Ray grass* | Vulpin* |
|-------------|------------------------|--------------|----------------|----------------|------------|---------|
| Brocar® 240 | | | | | | |

● Très sensible ● Sensible ● Moyennement sensible ● Peu sensible

*Hors cas de population résistante

LA FORMULATION LA PLUS CONCENTRÉE DU MARCHÉ

1L Brocar® 240 → 4 ha à pleine dose
1L formulation 100 g/L → 1,66 ha à pleine dose

**2X MOINS DE PRODUITS
À STOCKER, MANIPULER**

BROCAR® 240

AMM : 2120049
 Contient : 240 g/L de clodinafop-propargyl (soit 22.22% p/p) + 60 g/l de cloquintocet-mexyl (soit 5.55% p/p)
DANGER

H302 : Nocif en cas d'ingestion. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH208 : Contient du clodinafop-propargyl. Peut produire une réaction allergique.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants. P260 : Ne pas respirer les aérosols. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P331 : NE PAS faire vomir. P501 : Eliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

Délai de rentrée : 6 heures.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours des fermes ou des routes.]

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com- Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IFO0008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.



Version 072025

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.